

ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE - REGIME 1

DOCUMENT 8BIS

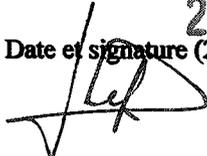
DOSSIER PEDAGOGIQUE

UNITE DE FORMATION

1. La présente demande émane du réseau :

- (1) Communauté française
- (1) Libre confessionnel
- (1) Provincial et communal
- (1) Libre non confessionnel

Identité du responsable pour le réseau: (2) Jean LEFEVRE

Date et signature (2): **25 AOUT 1999**


2. Intitulé de l'unité de formation : (2)

**INFORMATIQUE – CREATION DE PAGES WEB
(Convention)**

| | |
|--------------------------------|--------------------------------------|
| CODE DE L'U.F. (3) 753437021W1 | CODE DU DOMAINE DE FORMATION (4) 703 |
|--------------------------------|--------------------------------------|

3. Finalités de l'unité de formation : reprises en annexe n° 1 de 1 page (2)

4. Capacités préalables requises : reprises en annexe n° 2 de 1 page (2)

5. Classement de l'unité de formation :

- (1) enseignement secondaire de : (1) transition (1) qualification
- du degré : (1) inférieur (1) supérieur

- (1) Enseignement supérieur de type court
- (1) Enseignement supérieur de type long

| Pour le classement de l'unité de formation de l'enseignement supérieur | | | |
|--|--------------------------|-------------------------------------|--------------------------|
| Proposition de classement (1) | | Classement du Conseil supérieur (1) | |
| Technique | <input type="checkbox"/> | Technique | <input type="checkbox"/> |
| Economique | <input type="checkbox"/> | Economique | <input type="checkbox"/> |
| Paramédical | <input type="checkbox"/> | Paramédical | <input type="checkbox"/> |
| Social | <input type="checkbox"/> | Social | <input type="checkbox"/> |
| Pédagogique | <input type="checkbox"/> | Pédagogique | <input type="checkbox"/> |
| Agricole | <input type="checkbox"/> | Agricole | <input type="checkbox"/> |
| Maritime | <input type="checkbox"/> | Maritime | <input type="checkbox"/> |

Date de l'accord du Conseil supérieur :

Signature du Président du Conseil supérieur :

6. Caractère occupationnel: (1) oui (1) non

7. Constitution des groupes ou regroupement : repris en annexe n° 3 de 1 page (2)

8. Programme du (des) cours : repris en annexe n° 4 de 1 page (2)

9. Capacités terminales : reprises en annexe n° 5 de 1 page (2)

10. Chargé(s) de cours : repris à l'annexe n° 6 de 1 page (2)

- (1) Cocher la mention utile
- (2) A compléter
- (3) Réservé à l'Administration
- (4) Proposé par le réseau et avalisé par l'inspection

| | |
|---|--|
| Code de l'unité de formation : (3) 753497021 W1 | Code du domaine de formation : (4) 709 |
|---|--|

11. Horaire minimum de l'unité de formation :

Horaire minimum :

| 1. Dénomination du (des) cours (2) | Classement du (des) cours (2) (5) | Code U (2) (6) | Nombre de périodes (2) |
|---|--|-----------------------|-------------------------------|
| Laboratoire d'utilisation de logiciels: outil internet. | CT | S | 12 |
| | | | |
| | | | |
| | | | |
| | | | |
| | | | |
| | | | |
| 2. Part d'autonomie | XXXXXX | P | 0 |
| | | | |
| | | Total des périodes | 12 |

12. Réserve au Service d'inspection :

a) Observation(s) de l' (des) Inspecteur(s) concerné(s) relative(s) au dossier pédagogique [annexe(s) éventuelle(s)] :

AVIS FAVORABLE
LE 15 09 99

E. LAMOTTE

b) Décision de l'Inspecteur coordonnateur relative au dossier pédagogique :

ACCORD PROVISOIRE - PAS D'ACCORD

En cas de décision négative, motivation de cette dernière :

 17.09.99

A. COLLINET
ADM. PEDAG.

Date:

Signature:

- (2) A compléter
(3) Réserve à l'Administration
(4) Proposé par le réseau et avalisé par l'inspection
(5) Soit CG, CS, CT, CTPP, PP ou CPPM
(6) Soit A, B, C, D, E, F, H, J, K, L, Q, R, S, T - (l'approbation de cette rubrique est réservée à l'Administration)

FINALITES DE L'UNITE DE FORMATION

INFORMATIQUE – CREATION DE PAGES WEB
(Convention)**1. Finalités générales**

Dans le respect de l'article 7 du Décret de la Communauté française du 16 avril 1991 organisant l'enseignement de promotion sociale, cette unité doit:

- concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire;
- répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et, d'une manière générale, des milieux socio-économiques et culturels.

2. Finalités particulières

- Permettre de répondre de manière raisonnée et efficace à l'informatisation par la compréhension des concepts mis en jeu et leur application.
- Développer les techniques et connaissances nécessaires à l'utilisation de fonctions spécifiques d'un logiciel d'édition assistée par ordinateur sous environnement graphique.
- Développer
 - des attitudes critiques vis-à-vis du traitement automatique de l'information,
 - des méthodes de travail transférables,
 - des attitudes d'autogestion de la formation et d'évolution autonome (auto-formation).
- Familiariser l'étudiant avec des fonctionnalités spécifiques d'un logiciel d'édition assistée par ordinateur – édition de pages HTML – en vue de résoudre des problèmes d'ordre professionnel.
-

**INFORMATIQUE – CREATION DE PAGES WEB
(Convention)**

1. Capacités

L'étudiant doit être capable :

- d'utiliser les fonctionnalités de base D'un logiciel d'édition assistée par ordinateur;
- de gérer les tableaux, la présentation en colonnes;
- de gérer les objets graphiques;
- d'effectuer une fusion de documents;
- de créer un formulaire;
- de gérer les documents longs en utilisant les styles.

2. Titres pouvant en tenir lieu

- Attestation de réussite de l'unité de formation
**Informatique – Edition assistée par ordinateur – Module de base
(Convention)**

et

- Attestation de réussite de l'unité de formation
**Informatique – Edition assistée par ordinateur
Module complémentaire 1
(Convention)**

et

- Attestation de réussite de l'unité de formation
**Informatique – Edition assistée par ordinateur
Module complémentaire 2
(Convention)**

et

- Attestation de réussite de l'unité de formation
**Informatique – Edition assistée par ordinateur
Module complémentaire 3
(Convention)**

CONSTITUTION DES GROUPES OU REGROUPEMENT

**INFORMATIQUE – CREATION DE PAGES WEB
(Convention)**

Il est recommandé d'organiser des groupes d'un maximum de 15 personnes.
Chaque apprenant doit disposer d'un poste de travail.

**INFORMATIQUE – CREATION DE PAGES WEB
(Convention)**

A l'issue de la formation, l'étudiant sera capable :

en utilisant les ressources de la suite bureautique Office de Microsoft,

- d'ouvrir et de convertir un documents HTML
- de créer un document HTML
- de mettre en forme un document HTML
- d'insérer et de manipuler des objets dans un document HTML
- d'insérer un contrôle ActiveX dans un document HTML
- d'insérer un hyperlien vers une page web
- d'utiliser l'Assistant page HTML

Recommandations :

- On encouragera le respect des règles ergonomiques.
- On évitera l'utilisation gratuite d'un jargon technique. Il suffira à l'étudiant d'acquérir assez de vocabulaire technique pour lui permettre de suivre les instructions et de comprendre une information proposée par une fiche technique élémentaire.

**INFORMATIQUE – CREATION DE PAGES WEB
(Convention)**

Pour atteindre le seuil de réussite,

- face à un système informatique connu,
- en utilisant un logiciel d'édition assistée par ordinateur,
- en respectant le temps alloué,
- en respectant les règles d'utilisation du logiciel,
- en utilisant les commandes appropriées,
- à partir d'une mise en situation impliquant les fonctionnalités spécifiques reprises au programme des cours de l'U.F. considérée,

l'étudiant devra être capable

- d'exploiter les fonctionnalités spécifiques du logiciel (édition de pages HTML) ;
- d'utiliser l'acquis face à des situations nouvelles;
- d'analyser et interpréter l'information;
- de produire des documents conformes aux règles de présentation et ne présentant aucune erreur.

Pour le degré de maîtrise, il sera tenu compte de la précision apportée :

- à la présentation des documents;
- au respect des consignes;
- au respect des valeurs esthétiques.

INFORMATIQUE – CREATION DE PAGES WEB
(Convention)

Le chargé de cours sera un enseignant ou un expert.

L'expert doit faire la preuve d'une connaissance actualisée dans le domaine de l'édition assistée par ordinateur.